

Communiqué de presse : La liberté pédagogique ne doit être encadrée que par les programmes nationaux et non par le pouvoir politique ou des groupes de pression

La candidate RN à la Métropole de Lyon a récemment mis en cause le lycée public de Neuville-sur-Saône à la suite de l'intervention d'une association humanitaire. Ses déclarations, reprises par des médias, évoquant un présumé « wokisme », un soi-disant « prosélytisme » et une atteinte à la neutralité, pourraient nourrir des interrogations parmi les familles.

Nous dénonçons une vision réactionnaire de l'éducation, qui cherche à discréditer les équipes pédagogiques et à détourner l'attention des véritables enjeux scolaires. Les personnels, eux, accomplissent leurs missions : appliquer les programmes nationaux, contribuer à l'émancipation des élèves et former les citoyens de demain.

Il est nécessaire de rappeler avec force que tous les projets pédagogiques, sorties et interventions organisés dans les établissements scolaires respectent les programmes officiels, les principes de laïcité et de neutralité, ainsi que la liberté pédagogique garantie aux équipes. Rien, dans les faits, ne justifie les accusations portées.

Les activités proposées doivent relever de la liberté pédagogique et de l'expertise professionnelle des professeurs et des professeures. C'est la variété des méthodes pédagogiques qui permet aux élèves d'entrer dans les apprentissages, en prenant en compte leurs besoins réels, le contexte de travail, ainsi que la richesse et la diversité des pratiques.

La liberté pédagogique ne doit être encadrée que par les programmes nationaux et non par le pouvoir politique ou des groupes de pression.

La communauté éducative reste pleinement mobilisée pour défendre un cadre d'apprentissage serein, exigeant et fidèle aux valeurs de l'École de la République. Elle refuse que des polémiques artificielles viennent fragiliser le travail quotidien des personnels et détourner l'attention des besoins réels des élèves.

Pour le **SNES-FSU** du Rhône et la **CFDT-ÉFRP** Ain - Loire - Rhône

